



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Économie sociale et solidaire

Question au Gouvernement n° 3487

### Texte de la question

#### ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**M. le président.** La parole est à M. Yves Blein.

**M. Yves Blein.** Ma question s'adresse à Mme Olivia Grégoire, secrétaire d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable.

Dans une revue d'entreprise consacrée à la mission de l'économie sociale, Edgar Morin disait que le mouvement mutualiste représentait à ses yeux « l'avenir, car il va dans le sens d'une économie guidée par l'intérêt commun et non par la recherche obsessionnelle du profit ». Et il ajoutait : « L'économie sociale, c'est ma cause. »

Avec 222 000 entreprises, 2,3 millions de salariés, les entreprises de l'économie sociale, et notamment les associations, voient régulièrement croître leur part de PIB et attirent chaque jour un plus grand nombre de salariés, notamment des jeunes, pour qui la recherche de sens dans leur emploi prime sur le montant de leur rémunération.

Vous êtes, madame la secrétaire d'État, membre d'un des trop rares gouvernements de la Ve République dans lesquels l'économie sociale et solidaire, l'ESS, est dotée d'un secrétariat de plein exercice. Cela vous confère une responsabilité particulière, doublement importante en ces temps de crise où l'on sait combien les acteurs de l'ESS sont en première ligne. Renforcement des structures financières des entreprises, amélioration de leurs ressources, innovation au plus près des territoires : pouvez-vous nous dire quelle est votre feuille de route pour permettre aux entreprises de l'ESS de croître en volume et de renforcer leur place au sein de l'économie française ?

En ces temps de crise lourde où de nombreuses entreprises de l'ESS s'activent dans les domaines de la santé, de la solidarité, du lien social, du sport, des loisirs, du tourisme, de l'éducation, comment entendez-vous faire en sorte qu'elles bénéficient pleinement du plan de relance et que l'ensemble des aides massives consacrées aux activités économiques et à l'emploi leur soient, au même titre que pour toute autre entreprise, facilement accessibles ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Agir ens.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable.

**Mme Olivia Gregoire, secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable.** Monsieur Blein, merci de cette question. Pour vous paraphraser, l'économie sociale et solidaire est aussi votre cause, et ce depuis un certain nombre d'années. C'est un sujet que vous connaissez bien, et vous relevez un paradoxe

assez fort : cette économie sociale et solidaire est souvent en première ligne pour répondre à la crise, à l'urgence, notamment sociale, mais elle est aussi l'une des premières fragilisées par cette même crise.

Les structures de l'économie sociale et solidaire s'occupent bien souvent plus des autres que d'elles-mêmes. Souvent, elles n'ont pas les équipes ou l'ingénierie suffisante pour aller chercher des aides, manquent de ressources. La première de mes urgences au service de l'ESS est de faire en sorte que ces structures sachent que l'ensemble des mesures économiques valables pour les entreprises, les TPE, les PME, le sont également pour l'intégralité des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Alors qu'ils y ont pleinement droit, nous avons aujourd'hui affaire à un problème de non-recours. Nous devons tous ensemble, parlementaires, Gouvernement et administration dans son ensemble, leur faire savoir qu'ils sont éligibles à l'ensemble de ces aides.

Je fais tout pour le faire savoir. Nous avons mis en place un guide, je réactive la cellule de crise avec les têtes de réseau et nous avons fait en sorte que Bercy, par son numéro vert, réponde précisément aux acteurs de l'ESS.

Vous l'avez dit, l'économie sociale et solidaire est une économie à part entière ; c'est aussi une économie à part, qui souffre parfois de la faiblesse de ses fonds propres. C'est pourquoi nous travaillons avec les banques pour leur demander de la bienveillance dans les mois à venir. Nous travaillons sur ce sujet pour permettre que les acteurs de l'ESS puissent passer cette deuxième vague.

Depuis trois mois, l'ESS est de retour à Bercy. Elle y est pour y rester, elle y est pour tout ce qu'elle est et pour tout ce qu'elle fait. C'est une économie des conséquences. Au cœur de la crise, je veux le dire avec force, elle doit avoir accès à l'ensemble des dispositifs d'aide économique. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Yves Blein](#)

**Circonscription :** Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3487

**Rubrique :** Économie sociale et solidaire

**Ministère interrogé :** Économie sociale, solidaire et responsable

**Ministère attributaire :** Économie sociale, solidaire et responsable

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 novembre 2020](#)